

N° : DP 20/454

DECISION DU PRESIDENT

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'UN MONTANT DE 1 000 EUROS A L'ASSOCIATION "LA BOULE DU PETIT TOULONNAIS" - 2020

Le Président de la Métropole

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le décret n° 2017-1758 en date du 26 décembre 2017 portant création de la Métropole Toulon Provence Méditerranée,

VU la délibération n° 20/07/4 du 15 juillet 2020 portant délégations au Président et au Bureau,

CONSIDERANT la demande de subvention émanant de l'association « La Boule du Petit Toulonnais » dont le siège social est à Toulon et ayant pour objet la diffusion des sports de boules auprès des jeunes générations,

CONSIDERANT qu'il est important, pour les jeunes, qui le souhaitent, d'avoir connaissance d'un sport comme la pétanque au même titre que n'importe quelle autre discipline,

CONSIDERANT que la pratique sportive est une composante essentielle pour l'insertion des jeunes,

CONSIDERANT l'importance qu'il y a, dans notre région et donc, à fortiori, sur le territoire métropolitain, à défendre ce sport intimement lié à la culture provençale,

CONSIDERANT que les actions menées par cette association sur le territoire communautaire entrent dans le cadre des politiques sport et culturelle, mais aussi de la politique de la ville en matière de cohésion sociale de la Métropole,

CONSIDERANT l'organisation de concours pour jeunes et adultes tout au long de l'année, et l'organisation de tournois intergénérationnels durant la saison estivale,

CONSIDERANT le caractère exceptionnel de la demande chiffrée à 1 000 euros,

DECIDE

ARTICLE 1

D'ATTRIBUER une subvention de 1 000 euros (mille euros) à l'association « La Boule du Petit Toulonnais » de Toulon.

ARTICLE 2

DE DIRE que les crédits nécessaires seront prélevés sur le Budget Principal de l'exercice 2020 opération N°1 article 65748.

La présente Décision sera

- transmise à Monsieur le Préfet
- reproduite sur le Registre ouvert à cet effet
- affichée sur les panneaux destinés à cet effet
- communiquée sous forme de donner acte du Conseil Métropolitain lors de sa prochaine séance

Fait à Toulon, le **3 OCT. 2020**

Hubert FALCO

Président de la Métropole
Toulon Provence Méditerranée
Ancien Ministre

